



CLASSIQUES
GARNIER

« Compte rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 2017 », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 66, 2017 – 2, p. 11-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07344-4.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07344-4.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 2017

Présents : 14

Pouvoirs : 2

La séance est ouverte par le Président à 15h45.

Olivier Guerrier fait le bilan moral.

Le colloque *Montaigne et l'Erreur*, qui s'est déroulé à Bordeaux en décembre 2015, a donné lieu à deux numéros du *Bulletin* de la Société, 2016 1 et 2, déjà parus. Claire Couturas, François Roussel et Dominique Brancher, responsables éditoriaux, sont remerciés à cette occasion.

Le Président rappelle que le Livre III des *Essais* est de nouveau au programme de l'Agrégation cette année, et que deux journées, qui ont été organisées au CESR à Tours le 8.10.16, et à l'Université Jean Jaurès de Toulouse le 9.11.16, doivent être publiées dans le BSIAM 1.17.

Il remercie également Marc Foglia pour sa très grande efficacité sur notre site, dont il est le responsable.

Puis il évoque le projet de participation à la rénovation du cénotaphe de Montaigne.

En outre, divers points sont en attente : la réponse du CNL concernant notre demande de subvention annuelle (qui sera négative finalement donc, une fois de plus), et les manifestations « grand public ».

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Claude Blum, ayant pris ses fonctions de Trésorier depuis le 1^{er} janvier 2015, fait le bilan financier.

Il souligne l'absence de comptes en 2014, et un certain désordre dans la comptabilité et le fichier adhérents à ce moment. Désormais, un

certain nombre d'outils informatiques ont été mis en place concernant les adhérents et la mailing list, les cotisations et les comptes eux-mêmes.

Pour l'exercice 2015, la situation s'est dégradée d'elle-même par manque de suivi : on ne dénombrait plus que 101 adhérents (dont 42 particuliers et 59 institutions), et en l'absence de subvention du CNL, puis à cause du financement du colloque sur *L'Erreur*, on comptait en 2015 un déficit de 2505,28 €.

Pour l'exercice 2016, la situation s'est améliorée : la SIAM compte 145 adhérents (50 particuliers, 95 institutions), et, malgré l'absence de réponse du CNL à ce jour, le solde est redevenu positif de 2042,38 €.

En conclusion, C. Blum se félicite d'une situation redevenue saine et de la restauration du nombre de sociétaires en cours. S'ils approchaient des 200 l'année prochaine, ils donneraient un socle de stabilité à la Société.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Olivier Guerrier donne ensuite un certain nombre de précisions. La SIAM, dont il a accepté de prendre la présidence il y a cinq ans, à la condition d'être secondé par Bernard Sève et Jean-Yves Pouilloux, était alors en déliquescence. Depuis, un très gros travail a été accompli par des personnes dévouées et sans rétribution (il pense en particulier au temps donné par celles et ceux qui travaillent en Classes Préparatoires). Trois personnes ont également pris en charge l'édition des Bulletins : Dominique Brancher, Claire Couturas et François Roussel.

D'autre part, comment poursuivre le renouvellement des adhérents ? La régularisation de la réception des Bulletins est une première réponse, mais aussi l'information et l'appel aux étudiants. Armelle Andrieux, va dans ce sens : traditionnellement, les adhésions d'étudiants augmentent très sensiblement les années où Montaigne est au programme de l'Agrégation. Blandine Perona insiste sur le fait qu'une publicité et une information très lisibles et permanentes devraient se trouver sur le site concernant le contenu des Bulletins. Claude Blum veut préciser que l'adhésion donne l'accès au Bulletin en ligne, précision présente sur le site des éditions Classiques Garnier. B. Perona et A. Andrieux demandent que cette information soit aussi présente sur le site de la SIAM. C. Blum sollicite à ce propos un des membres du Bureau afin qu'il se charge spécifiquement de la valorisation auprès des étudiants.

Il propose aussi qu'un abonnement uniquement en ligne et très peu cher soit envisagé. Blandine Perona se propose pour prendre en charge ce projet : elle doit incessamment se mettre en contact avec C. Blum et Marc Foglia. Ceci permet à Olivier Guerrier de rappeler l'importance de la transmission de toutes les informations utiles à M. Foglia, sans oublier les étrangers, notre société étant internationale.

Puis est évoqué le calendrier des prochains bulletins : Claire Couturas confirme que le n° 2 de 2017 est en train de se constituer.

Pour les numéros suivants, des dossiers « États présents » sont confiés à des collègues extérieurs ou étrangers. Par exemple, pour 2018, Déborah Krop, qui nous présente son projet, prépare un bulletin sur la langue de Montaigne, en collaboration avec Violaine Giacomotto-Charra : *Une langue « toute une »*, menant une réflexion linguistique en lexique, syntaxe et stylistique, abordant variabilité et constance, divergences et cohérence, en synchronie et diachronie. Les numéros suivants du BSIAM traiteront donc de la langue, de l'Italie et de l'Allemagne, sans omettre les varia.

En ce qui concerne l'équipe éditoriale, François Roussel souhaitant s'en retirer, c'est Élisabeth Schneikert qui se propose de prendre sa suite, alors que Claire Couturas et Dominique Brancher continuent à assumer aussi cette tâche.

Puis le Président fait le point sur un certain nombre de thèmes : notre vocation à relayer la recherche en Europe, le maintien de la spécificité des comptes rendus (les ouvrages destinés aux comptes rendus étant reçus par C. Blum), l'idée de refaire des conférences à trois voix.

M. Iagolnitzer prend ensuite la parole. Il nous propose de financer un événement « *in memoriam* » de sa femme Michiko, qui aura toujours été un membre extrêmement actif de notre société, œuvrant sans relâche à faire connaître Montaigne, au Japon en particulier. Il évoque un colloque qui pourrait avoir pour thème l'influence de Montaigne dans le monde ou des comparaisons entre Montaigne et d'autres penseurs dans le monde. La fondation créée par M. Iagolnitzer (en relation avec la Fondation de France et ayant déjà obtenu le prix Poincaré), pourrait subventionner ce colloque. Peut-être pourrait-il aussi obtenir une salle au Collège de France, nous dit-il. D. Brancher évoque aussi le thème de la traduction pour ce colloque. O. Guerrier ajoutant que ce thème ferait ainsi écho à celui qui sera traité à la Société Internationale des Amis de La Boétie : *Traductions et traducteurs de La Boétie*. A. Andrieux ajoute

qu'un numéro assez récent du bulletin des *Montaigne Studies* traite lui aussi des traductions de Montaigne¹. B. Sève propose de se focaliser sur les traductions de Montaigne de 1580 à nos jours dans un seul pays ou sur les dernières traductions à travers le monde depuis 10 ans. D. Brancher ajoute que ce colloque pourrait se dérouler sur deux jours dont une demi journée d'ateliers. Olivier Guerrier, après avoir évoqué l'éventualité de tenir ce colloque en 2018 et d'en éditer les actes dans le BSIAM en 2019, conclut ce chapitre en demandant son accord à l'Assemblée Générale pour solliciter la fondation de M. Iagolnitzer. En effet, celle-ci œuvre certes sous l'égide de la Fondation de France, mais est privée. Bernard Sève évoque la règle qui est désormais un partenariat public/privé, d'autant qu'il s'agit ici d'une noble motivation. La proposition est acceptée.

Quelques projets sont enfin rappelés : la valorisation de l'œuvre de Montaigne dans les librairies par Emiliano Ferrari, les activités grand public comme les voyages, en particulier sur les pas du *Journal de Voyage* en Allemagne (à ce propos, É. Schneikert propose de présenter un itinéraire et un budget à l'AG de l'année prochaine), des invitations à Antoine Compagnon ou François Cheng.

O. Guerrier rappelle aussi que les cotisations (32 € pour les sociétaires de l'UE) sont désormais à adresser directement aux Classiques Garnier.

La séance est close à 17h50.

1 *Translating Montaigne*, Volume XXIII (2011).